

DEPARTEMENT DE L'AUBE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

Date de convocation et d'affichage : 10 juillet 2020

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 41.

Présents :

ABEL JEAN-PIERRE	GARIGLIO Elisabeth	OUADAH Karima
BAGATTIN Mélanie	GARNERIN David	PAUWELS Cécile
BAROIN François	GATOUILLET Marcel	PETIT Christine
BAUDOUX Bruno	GAURIER Claude	POIVEZ Kevin
BAZIN-MALGRAS Valérie	GAUTHIER Anne-Sophie	PORTIER-GUENIN Françoise
BEAUSSIER Jean-Marie	GERARD Fabien	POTTIER Denis
BECARD Francis	GIRARD Marc	QUINTART Sylvie
BETTINGER Sylviane	GIRARDIN Olivier	RAGUIN Jacky
BILLET André	GONCALVES José	REHN Yves
BLANCHARD Dominique	GRAFTEAUX-PAILLARD Marie	RESLINSKI Jean-François
BLASCO Thierry	GUILLAUMET Virginie	RICHARD Sophie
BLASSON Christian	GUITTON Jordan	ROBLET Bernard
BOICHUT Daniel	GULTEKIN Gulcan	ROUSSEAU Pauline
BOISSEAU Dominique	GUNDALL Philippe	ROUSSELOT Nicole
BOUDADI Rachida	HANDEL William	SAINTON Michel
BRANLE Christian	HELIOT-COURONNE Isabelle	SAUVAGE Philippe
BURRI Marie-Luce	HENNEQUIN Virgil	SEBEYRAN Marc
BUTAT André	HENRI Pascal	SERRA Frédéric
CASTEX Jean-Marie	HIMEUR Aïcha	SOMSOS Hervé
CHALVET Marie-Ange	HIRTZIG Jack	THIENOT Régis
CHAMPAGNE Anicet	HONORÉ Nicolas	THOMAS Christine
CHAMPAGNE Bernard	HOUARD Bruno	VIART Jean-Michel
CHEVALIER Bertrand	HUBINOIS Alain	ZAJAC Anna
CHOISELAT Emmanuel	HUMBERT Christophe	
CHOMAT Christophe	JOLLIOT Marie-France	
COCHET Jean-Michel	JOUAULT Gervaise	
CORNEVIN Jean-Pierre	LANDREAT Pascal	
COURTOIS Jean-Christophe	LANOUX Claudie	
DA ROCHA Katia	LE CORRE Marie	
DAHDOUH Fadi	LEBECQ Jérémy	
DE VILLEMEREUIL Gérard	LÉCORCHÉ Jean-Pierre	
DEHARBE Dominique	LEDOUBLE Catherine	
DELAITRE Guy	LEPRINCE Didier	
DESROUSSEAUX Pascal	LEQUIEN Ombeline	
DRAGON Jean-Luc	LEROY Marie-Thérèse	
DRIAT Boris	LEYMBERGER Brigitte	
DUCHÉNE Annie	MAGLOIRE Arnaud	
DUQUESNOY Olivier	MALARMEY Michelle	
DUSACQ Maxime	MANDELLI François	
FARINE Bruno	MARTY Rémy	
FINOT Patrick	MEIRHAEGHE Jean-François	
FLEURET Dominique	MEIRHAEGHE Sonia	
FRAENKEL Stéphanie	MENNETRIER Nicolas	
FRAPIN David	MONTAGNE Jean-Jacques	
GACHOWSKI Jacques	NINOREILLE Francine	

Représentés : VOLHUER Michel par HENRION Céline, RENOIR Gilles par MONTARON Fabienne, SIMON Eric par ROUSSELOT Sébastien

Excusés et ont donné pouvoir : BACHMANN Jean-Marie à GAURIER Claude, GOUJARD Pascal à DRAGON Jean-Luc, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LEDOUBLE Catherine, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MOSER Alain à GIRARDIN

Olivier, GANTELET Bruno à HELIOT-COURONNE Isabelle, BRET Marc à THOMAS Christine, DENIS Valéry à SERRA Frédéric, LEMELLE Flavienne à HONORE Nicolas, LEMELAND Caroline à SEBEYRAN Marc, CAFFET Gaëlle à BAZIN-MALGRAS Valérie, BLANCHON David à ZAJAC Anna, DAUTET Loëtitia à GACHOWSKI Jacques,

Excusés : RICHARD Vincent, GRIENENBERGER Daniel, VAN DE ROSTYNE Alain, GAURIER Marlène, GROSJEAN Patrick, MARTINOT Bruno

Le Conseil communautaire a désigné Ombeline LEQUIEN comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N°03	Ajustements budgétaires de l'exercice 2020 préalables au budget supplémentaire
RAPPORTEUR	Jacky RAGUIN

Nombre de membres : 135		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
116	127	127		2	

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JUILLET 2020

AJUSTEMENTS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2020
PREALABLES AU BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Annexe : Décision modificative N°1 – Exercice 2020

Exposé :

Les ajustements budgétaires proposés dans le présent rapport auraient dû être normalement intégrés au budget supplémentaire qui reprend également les résultats de l'exercice précédent et les restes à réaliser constatés au compte administratif 2019. La crise sanitaire ayant bousculé les échéances institutionnelles et le calendrier budgétaire habituel, le projet de budget supplémentaire 2020 sera proposé à l'assemblée délibérante au cours du second semestre.

Ne pouvant pas être différés, les ajustements de dépenses proposés dans le cadre de cette décision modificative sont financés par des redéploiements de crédits et des recettes complémentaires sans affectation des résultats comptables de l'exercice 2019. Ils concernent le budget principal et quatre budgets annexes (Réseaux de chauffage urbain, Assainissement, Gémapi et Patinoire).

BUDGET PRINCIPAL

FONCTION	NATURE COMPTABLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
90	27632	SECTION D'INVESTISSEMENT Participation fonds régional de résistance	345 000,00	
01	1641	Emprunts		345 000,00
TOTAL GENERAL			345 000,00	345 000,00

Déterminée en fonction de la population intercommunale, la participation de Troyes Champagne Métropole au fonds de soutien aux entreprises mis en place par la Région Grand Est pendant la crise sanitaire s'élève à **345 000 €**. Le financement temporaire de cette avance remboursable à terme est assuré par un emprunt d'égal montant.

BUDGET ANNEXE RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN

FONCTION	NATURE COMPTABLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
	2315	SECTION D'INVESTISSEMENT Travaux de raccordement	183 000,00	
	1318	Subventions		183 000,00
TOTAL GENERAL			183 000,00	183 000,00

La dépense nouvelle d'investissement de **183 000 €** prévue au budget annexe, fait suite à la consultation lancée pour la réalisation de travaux de raccordement au réseau de chaleur des Chartreux de plusieurs établissements d'enseignement (ESTP, UTT, lycée Chrétien de Troyes, Ecole supérieure du Professorat et de l'Education). Son financement est intégralement assuré par une subvention de l'ADEME allouée pour la réalisation de ces travaux.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

FONCTION	NATURE COMPTABLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
	706129	SECTION DE FONCTIONNEMENT Reversement Agence de l'Eau pour modernisation des réseaux	495 000,00	
	611	Sous traitance générale	-280 000,00	
	778	Autres produits exceptionnels		215 000,00
TOTAL GENERAL			215 000,00	215 000,00

D'un montant global de **215 000 €**, les charges complémentaires de fonctionnement du budget annexe de l'assainissement correspondent à la régularisation de versement de la redevance pour la modernisation des réseaux facturée à l'usager pour le compte de l'Agence de l'Eau. La dépense correspondante de 495 000 € est financée par un redéploiement de crédit de **280 000 €** opéré sur le poste des prestations de services externalisées et par **215 000 €** de recettes complémentaires provenant de remboursements de trop versés sur des factures d'énergie électrique d'années antérieures.

BUDGET ANNEXE GEMAPI

FONCTION	NATURE COMPTABLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
		SECTION DE FONCTIONNEMENT		
831	6711	Pénalités sur marchés	30 000,00	
831	6718	Autres charges exceptionnelles	-10 000,00	
831	61521	Entretien terrains	-20 000,00	
TOTAL GENERAL			0,00	0,00

La pénalité contractuelle due par la collectivité suite à la résiliation d'un marché de travaux de rénovation des digues est estimée à **30 000 €**. Cette dépense exceptionnelle est intégralement financée par des réductions de crédits opérées sur deux autres lignes de charges de fonctionnement du budget annexe.

BUDGET ANNEXE PATINOIRE

FONCTION	NATURE COMPTABLE	INTITULE	DEPENSES	RECETTES
		SECTION DE FONCTIONNEMENT		
414	611	Contrats de prestations de services	237 000,00	
414	70878	Produits d'exploitation		91 200,00
414	7552	Subvention d'équilibre		145 800,00
TOTAL GENERAL			237 000,00	237 000,00

Le contrat de gestion déléguée de la patinoire communautaire ayant pris fin le 30 juin dernier, l'exploitation de cet équipement qui sera retracée comptablement au budget annexe existant est désormais assurée par un marché public de prestations. Son coût prévisionnel est fixé à **237 000 €** pour les six prochains mois. Suite à la crise sanitaire, la réouverture au public de l'établissement est prévue en septembre 2020, ce qui limite le montant des recettes d'exploitation à **91 200 €** pour la période. L'équilibre du budget annexe est théoriquement assuré par une contribution de **145 800 €** du budget principal dont les crédits affectés à ce type de charges seront ajustés si nécessaire au budget supplémentaire.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'ADOPTER sous forme de décision modificative, les ajustements de crédits de l'exercice 2020 ainsi prévus au budget principal et aux budgets annexes Réseaux de chauffage urbain, Assainissement, Gémapi et Patinoire dont le détail figure dans les tableaux précédents.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote